



# Votre ambition sportive, notre cœur de métier

Projet d'établissement  
2018 - 2024

[www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)



**CREPS**  
Auvergne-Rhône-Alpes



# Sommaire

## 2 Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, un acteur du sport incontournable

- 2 Cinquante ans d'action
  - 3 Des missions au service de tous les sportifs
  - 5 Des sites complémentaires
  - 9 Des équipes compétentes et investies
- 

## 6 Le CREPS en chiffres

---

## 11 Le CREPS s'engage

---

## 14 Le succès d'un engagement collectif

- 16 Mieux se connaître: un diagnostic partagé
  - 17 Mobiliser ses forces: une réflexion collective
  - 18 Orienter l'action: une stratégie commune
- 

## 19 Une action durable, une ambition partagée

- 20 Axe 1 - renforcer notre positionnement au sein des réseaux
  - 22 Axe 2 - diversifier notre offre
  - 24 Axe 3 - valoriser notre expertise
  - 26 Axe 4 - consolider notre fonctionnement
  - 28 Axe 5 - fidéliser nos usagers
- 

## 30 Collectivement fort, durablement sport

---



# Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, un acteur du sport incontournable

## Cinquante ans d'action

Nourri par son histoire, le CREPS construit son avenir au sein de réseaux partenaires, enrichit ses missions et étend son action, du local à l'international.

L'histoire commence en 1941, lorsque l'État français crée quinze centres régionaux de l'éducation générale et sportive (CREGS), dont celui de Voiron. Ces centres accueillent des stages d'instituteurs, des stages sportifs et d'enseignement général et préparent au brevet de moniteur d'EPS.

En 1960, François Lecler, premier directeur nommé à Vallon Pont d'Arc, inventeur des canoës ouverts qui ont permis l'émergence du tourisme dans les Gorges de l'Ardèche, est considéré comme un pionnier. À ses côtés, les formateurs du CREPS sont des « bâtisseurs » du plein air. Ensemble, ils posent les **fondations** de l'établissement que nous connaissons aujourd'hui.

Dans les années 70, le plein air est conceptualisé. L'établissement « **mute** » et travaille davantage avec les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Le site de Vallon Pont d'Arc est alors centre de référence en matière d'activité physique de pleine nature pour les professeurs d'éducation physique et sportive.

De 1980 aux années 2000, s'ouvre une période de **spécialisation** pendant laquelle les activités de pleine nature deviennent plus techniques et les brevets d'État disciplinaires sont créés. Dans le même temps, le fait professionnel dans les sports de nature est pris en compte et s'accompagne d'un partenariat de l'établissement avec les fédérations sportives spécialisées dans les sports de nature.

Depuis 2003, la création du Pôle ressources national sports de nature, hébergé au CREPS, renforce le statut d'établissement de **référence en matière de sport de nature**. Les acteurs publics et privés des sports de nature, avec et pour lesquels il agit, reconnaissent sa capacité à structurer le développement des sports de nature, du national à l'international.

**Riche de toutes ses expériences, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes entame une nouvelle transformation pour répondre aux attentes de ses usagers.**

### 1941 La création

Création  
du CREGS  
de Voiron

Transformation en  
CREPS (Centre d'éducation  
populaire et de Sport)

Mise en place des  
formations

### 1960 Les fondations

Création du centre de plein air  
de Vallon Pont d'Arc

Brevets d'État d'initiateur de plein air, de moniteur  
de plein air et d'instructeur de plein air

### 1972 La mutation

1983  
AMM



## Des missions au service de tous les sportifs

Formation, haut niveau, développement du sport, jeunesse et éducation populaire, les domaines d'intervention du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes sont multiples et s'adressent à l'ensemble des sportifs et des acteurs du sport.

Les missions menées par l'établissement répondent à sa vocation d'opérateur des politiques publiques du ministère chargé des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Attachés à la qualité du service public les agents du CREPS sont investis dans le développement de la dimension éducative des pratiques sportives qui est une composante historique de l'établissement.

### QUESTION À JÉRÔME LOUVET

Inspecteur d'académie et inspecteur pédagogique régional d'EPS, académie de Grenoble

#### Comment positionnez-vous l'action du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de l'éducation physique et sportive (EPS) des jeunes ?

Dans le cadre de certains dispositifs de formation de l'Éducation nationale, de la mise en œuvre de l'enseignement obligatoire de l'EPS, et des projets pédagogiques interdisciplinaires les établissements scolaires et le rectorat de Grenoble sont amenés à nouer des collaborations étroites avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vallon Pont d'Arc. Le CREPS engage aussi des actions ponctuelles en direction des publics particuliers financés par les collectivités territoriales (élèves handicapés par exemple). Des liens fonctionnels vraiment précieux pour notre institution: avant tout pour les élèves qui en bénéficient mais aussi pour les personnels.

### 1985 La spécialisation

Nouvelles attributions et appellations pour les CREPS (Centre d'Éducation Populaire et de Sport)			
1985 Canoë-kayak et discipline associées	1986 Escalade	1989 VTT	1994 Canyonisme
		1993 Spéléologie	1999 Ski nordique

### 2004 Une nouvelle dimension

Création du PRNSN	Nouvelle appellation des CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives)	Partage de la gouvernance entre l'État et les régions
	2008 Rugby	2016 Badminton
	2009 Handball	2017 Attelages canins



## 1. Former les professionnels de l'encadrement du sport et de l'animation

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes propose une offre de formation aux métiers du sport et de l'animation qui couvre l'ensemble des niveaux de qualifications : de l'initiation à la performance, sans oublier l'expertise.

L'étendue de cette offre de formation, tant par la variété des disciplines enseignées que par le nombre de diplômes préparés, fait de l'établissement le premier opérateur de formation dans le champ des métiers du sport et de l'animation de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'équipe de formation, investie et passionnée s'engage à proposer des formations de qualité, assure l'accompagnement des stagiaires dans leurs recherches de financement, favorisant la multicom pétence des professionnels déjà qualifiés, en adaptant les cursus de formation aux publics issus du haut niveau et du monde professionnel.

## 2. Accompagner les sportifs de haut niveau

### Une formation sur mesure

Investi dans l'accompagnement du sport de haut niveau rhônalpin depuis plus de vingt ans, le CREPS dispose d'une solide expérience en matière de dispositifs de formation aux métiers du sport. Ces dispositifs, conçus et mis en œuvre dans le cadre de partenariats avec des fédérations sportives, sont adaptés aux contraintes de disponibilité des sportifs de haut niveau grâce à une ingénierie pédagogique sur mesure et à un environnement numérique performant qui permettent la formation à distance.

### Un soutien à la performance

De manière concomitante, l'accueil ponctuel de pôles (Espoirs, France), d'équipes nationales, de clubs et de stages de cohésion et de préparation sportive de haut niveau fait appel aux savoir-faire acquis par une équipe composée d'agents qui ont côtoyé le haut niveau en tant qu'athlète ou en tant que cadre.

Le CREPS permet aux sportifs de haut niveau d'atteindre tous leurs objectifs, sportifs comme professionnels!

## 3. Développer des activités dédiées aux jeunes et à l'éducation populaire

Le CREPS accueille depuis sa création des publics mineurs dans le cadre de séjours de vacances ou de projets scolaires. Cette compétence est d'autant plus sollicitée que l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc (espace de restitution de la grotte Chauvet) génère l'organisation de nombreux séjours éducatifs par des associations, telles que Passerelle patrimoine, qui s'appuient sur le CREPS.

Par ailleurs, l'établissement assure des missions d'insertion sociale en partenariat avec la Mission locale d'Ardèche méridionale autour de séjours de remobilisation dans des projets professionnels et de formation d'une part, et d'éducation à la santé par le sport d'autre part.

## 4. Favoriser le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre

L'action du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie au développement des pratiques sportives et au développement des territoires, car les équipes intègrent pleinement les dimensions éducatives, sociales, environnementales et économiques du sport à leur activité. Acteur du milieu sportif de son territoire, le CREPS mène des actions de développement du sport en général mais aussi de promotion du sport au service de la santé et du sport pour tous. L'établissement est ainsi reconnu pour sa capacité d'impulser et d'accompagner l'innovation sociale au service du développement de la pratique sportive et des territoires.

À titre d'exemple, le CREPS a été choisi par le commissariat à l'aménagement du Massif central et le groupement d'intérêt public regroupant les quatre régions de ce même massif, pour les accompagner dans l'animation des dix-sept territoires désignés pôles de pleine nature pendant six ans.

## Des sites complémentaires

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes est historiquement implanté à Voiron en Isère, à proximité des métropoles lyonnaise et grenobloise et du massif alpin et à Vallon Pont d'Arc en Ardèche, terre d'élection pour la pratique des sports et loisirs de nature.



Cette double implantation en territoire rhônalpin offre deux avantages: la proximité des sièges des ligues sportives et des acteurs économiques du sport de la région d'une part, et d'autre part la possibilité de proposer une offre de formation diversifiée.

**L'identité du CREPS est fortement marquée par les sports de nature.**

Outre sa localisation, c'est son engagement constant dans l'innovation et la formation des acteurs des sports de nature qui en font un établissement de référence dans ce domaine.

La présence du Pôle ressources national sports de nature au sein du CREPS conforte ce statut.

Depuis janvier 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes assure la tutelle de deux établissements, le CREPS Rhône-Alpes et le CREPS Vichy Auvergne. Aujourd'hui réunis sous l'appellation commune «CREPS Auvergne-Rhône-Alpes», ils demeurent deux entités juridiques distinctes. Au service d'une même politique publique sportive régionale, ces deux CREPS travaillent en synergie pour produire des offres de services complémentaires, notamment en matière de formation.

**Cette complémentarité favorise le rayonnement régional du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes. Elle en fait un laboratoire privilégié en matière de sécurité des pratiques et des publics, de développement de l'emploi sportif et de contribution du sport au développement des territoires.**

### Le Pôle ressources national sports de nature

En 2003, le ministère des Sports a créé un Pôle ressources national sports de nature (PRNSN) au sein du CREPS à Vallon Pont d'Arc pour l'appuyer dans la mise en œuvre de sa politique publique de développement maîtrisé des sports de nature. La mission du PRNSN est de renforcer les compétences des acteurs des sports de nature, pour ce faire il propose de l'information, des formations et une observation du secteur.

Il mutualise et met à disposition des outils innovants de mise en relation, de conseil et d'expertise adaptés aux besoins des professionnels du développement des sports de nature. Son activité éclaire principalement les thématiques suivantes: lieux de pratique, développement territorial, rôle éducatif, métiers et bénévolat, connaissance des pratiquants.



# Les CREPS en chiffres


## Deux sites en Ardèche et en Isère

### Vallon Pont d'Arc

 **x48**  
48 agents

**80**  
 capacité d'accueil de 80 lits

**5**  
 salles de cours

une structure artificielle d'escalade 

stade d'eau vive 



 structure artificielle de spéléologie

 piste BMX

centre de documentation   
 salle de musculation

### Voiron

 **x11**  
11 agents

**4**  
 salles de cours  


accès aux installations sportives du domaine de la Brunerie  


  
des locaux neufs loués depuis novembre 2017



## Une identité forte, marquée par les sports de nature



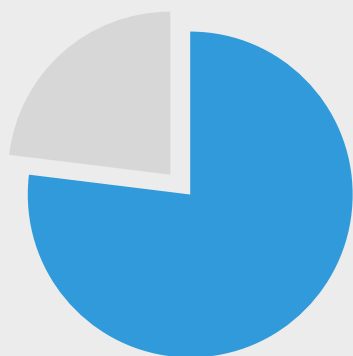
13 agents affectés  
au PRNSN



publications  
de référence  
produites  
par le  
PRNSN



opérateur national  
en formation dans le  
domaine des sports  
de nature



 **77%**

des formateurs et  
chargés de mission  
de l'établissement  
spécialistes d'une ou  
de plusieurs activités  
sportives de nature

**63**

départements  
accompa-  
gnés par  
le PRNSN



journées  
techniques  
nationales  
organisées  
par le PRNSN



**8**



Diplômes d'État:  
8 formations sports  
de nature différentes

*(Jeunesse Éducation Populaire et  
Sportive ou Métiers de la Montagne,  
niveau Licence Bac + 3)*



Un projet  
européen  
**ERASMUS+**

*piloté par le PRNSN avec  
10 partenaires européens*

## Un CREPS qui bouge!

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes évolue pour mieux répondre aux attentes des usagers et de ses partenaires. Accélérée par son rattachement à la Région, la transformation entamée par l'établissement concerne en particulier l'immobilier et l'offre de formation.

### Vallon Pont d'Arc

À partir de septembre 2018, réfection de l'immobilier (hébergements, salles de formation, bureaux et cuisine), depuis septembre 2016 ouverture de la structure artificielle d'escalade couverte.

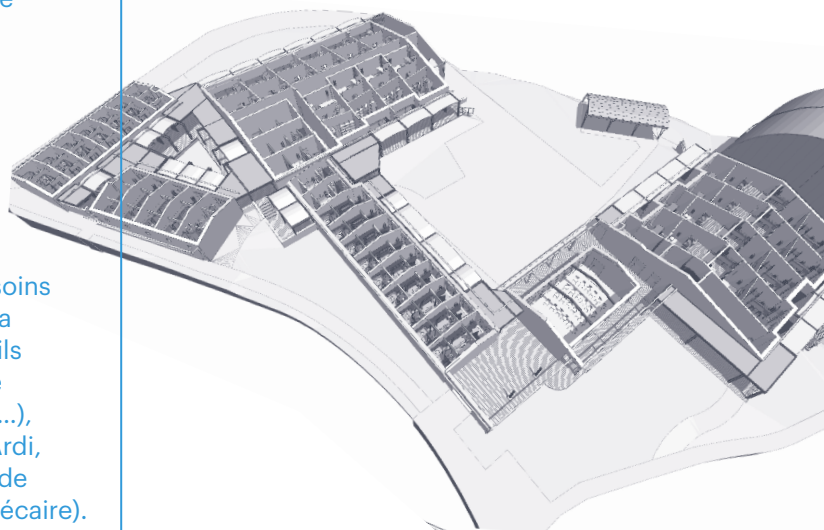
### Voiron

Emménagement dans des locaux neufs et adaptés depuis novembre 2017.

### Offre de formation renouvelée

Ouverture de cinq nouvelles formations en deux ans en adéquation avec des besoins émergents de l'Éducation nationale, de la Région, etc., utilisation de nouveaux outils numériques (plateforme d'apprentissage en ligne, sites web dédiés à la formation...), introduction de nouvelles pédagogies (Ardi, apprentissage par l'expérience), accueil de nouveaux publics (jeunes en situation précaire).

**En appui sur une forte dynamique collective et un budget de plus de 5 millions d'euros pour l'année 2017, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes construit son avenir.**





## Des équipes compétentes et investies

Au CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, le travail d'équipe est quotidien et la vie professionnelle intense!

Les agents sont impliqués dans les instances de gouvernance de l'établissement (conseil d'administration, comité technique d'établissement, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) participant ainsi à l'amélioration continue des conditions de travail. À titre d'exemples: une dizaine d'agents ont été, ou sont, accompagnés vers la titularisation dans la fonction publique, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par ailleurs, la notion de maintien du niveau d'expertise professionnelle fait désormais l'objet de dispositions particulières, elle est intégrée dans le temps de travail des formateurs exposés dans des disciplines sportives à fort engagement technique et physique.

Tous les agents de l'établissement sont disponibles et à l'écoute des publics dans un esprit de convivialité.

La qualité du cadre de travail contribue à conserver cet état d'esprit. C'est pourquoi les agents s'impliquent, via l'association du personnel, dans l'animation du Mas, lieu où se retrouvent les usagers et les agents de l'établissement. L'association organise également des temps de pratique sportive et culturelle qui sont autant d'occasions de renforcer la cohésion des équipes.

Les cinquante-neuf agents sont la principale force de l'établissement, en atteste leur mobilisation durant les deux années d'élaboration du projet d'établissement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 - *date du changement de statut des CREPS et de leur passage sous la double tutelle des régions et de l'État* - la représentation de la collectivité territoriale régionale est renforcée dans la composition du conseil d'administration.

Au-delà de cette nouvelle composition c'est la dynamique d'investissement des administrateurs du CREPS qui est à noter. Leur implication dans l'élaboration du projet d'établissement a renforcé cette dynamique positive.

### QUESTION À MAX DIVOL

*Président du conseil d'administration du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes*

#### Quelle a été la contribution du conseil d'administration à l'élaboration de ce projet d'établissement?

En amont de notre dernière assemblée, les membres du conseil d'administration ont participé à trois ateliers de réflexion sur les axes stratégiques du projet d'établissement: formation, fidélisation des usagers, mise en valeur de l'expertise, etc. Chaque participant a donc pu apporter ses expériences et exprimer ses souhaits. Pour ma part, j'insiste sur le besoin de renforcer les relations entre le CREPS et les collectivités locales, notamment pour le service expertise ou pour son rôle de formation auprès des publics difficiles. Avoir un tel établissement spécialisé dans les sports de nature est un atout pour l'Ardèche méridionale et renforce son identité territoriale exceptionnelle pour le développement de ces activités!





## Incarner des valeurs dans l'action

### L'écoute pour assurer un service public de qualité pour tous les usagers

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes organise des actions de remobilisation vers un parcours professionnel et d'éducation à la santé des jeunes par le sport, dans le cadre des programmes Garantie Jeunes et Sésame. Voir le film sur : [www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/dispositif-sesame-garantie-jeunes](http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/dispositif-sesame-garantie-jeunes)

### La créativité pour rester innovant

Le CREPS abrite la première structure artificielle de spéléologie. Il est labellisé Partenaire Technique de la marque de matériel Petzl. Le Pôle ressources national sports de nature est reconnu comme étant la référence nationale et européenne en matière de développement maîtrisé des sports de nature.

### L'intelligence collective et l'ouverture pour être performant

Depuis 2014, le CREPS a mis en place un collectif d'intervenants extérieurs labellisés « Formateurs associés » qui renforce l'expertise des formateurs titulaires. Le projet d'établissement a été défini collectivement par tous les acteurs du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, ses agents et les membres du conseil d'administration.

### Le bien-être social des agents et des usagers du CREPS

Tous les agents bénéficient d'une demi-heure de temps de travail pour pratiquer effectivement une heure d'activité physique et sportive par semaine, et sont dotés d'équipements sportifs (chaussures, vêtements...)

### L'esprit d'initiative et la responsabilisation pour que chacun puisse participer à la vie de l'établissement selon ses aspirations

Le projet de rénovation de la cour du Mas a été piloté et en partie réalisé par des membres de l'association du personnel.

### S'impliquer dans le développement de son territoire

Le CREPS est signataire de la Charte Natura 2000 des Gorges de l'Ardèche.



# Le CREPS s'engage

**Au CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, nous croyons que les principes du développement durable concernent tous les aspects de nos missions et que nous devons les intégrer à l'ensemble de nos activités.**



## Maintenir un service public de qualité

---

Maintenir des tarifs accessibles pour un accueil diversifié.

---

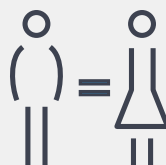
Mettre en place des programmes d'inclusion sociale et/ou de préqualification professionnelle à destination des publics défavorisés.

---

Placer les enjeux d'éducation et de sécurité au cœur de notre action.

---

Appliquer le Référentiel Marianne : socle d'engagement interministériel en matière de qualité d'accueil.



## Favoriser la parité femme-homme au sein du CREPS

---

Mettre en œuvre d'un plan d'accession des femmes aux tests d'entrée des formations du CREPS.

---

Améliorer l'accès des femmes aux postes de responsabilité au sein du CREPS, augmenter le nombre de femmes au sein du conseil de gestion.

---

Maintenir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes à fonction et ancienneté similaires.



## Réduire l'impact carbone des agents en déplacements professionnels

Renforcer l'usage des outils de réunion en visioconférence.

Remplacer annuellement un ancien véhicule diesel par un véhicule neuf à essence ou hybride.

Équiper les agents techniques, d'ici fin 2020, d'un véhicule énergétiquement sobre pour les petits déplacements quotidiens (véhicule électrique, triporteur assisté électriquement).

Mettre en avant la politique d'utilisation du train.

Fixer des objectifs de covoiturage.

Sensibiliser à l'écoconduite.



## Réduire le volume de déchets et améliorer leur gestion

Réduire le gaspillage en restauration.

Améliorer le tri des déchets.

Impliquer les usagers dans les actions et les résultats en matière de réduction et de gestion des déchets.



## Assurer une gestion écologique des espaces verts

Ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

Planter des espèces végétales adaptées au climat de l'Ardèche méridionale.

Réduire l'arrosage grâce au paillage (issu du broyat des végétaux taillés) et à arroser, si nécessaire, avec de l'eau de pluie stockée.

Pratiquer le fauchage tardif pour favoriser la biodiversité.



## Réduire la consommation énergétique des bâtiments

Prendre en compte l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments dans le cadre des travaux de rénovation menées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sensibiliser et impliquer les usagers dans la réduction de la consommation énergétique.



## Encourager la pratique sportive

---

Maintenir pour les agents la demi-heure de temps de travail hebdomadaire offerte pour effectuer une activité physique.

---

Soutenir financièrement l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les agents venant au travail à vélo.

---

Engager un travail sur l'équilibre alimentaire appliqué au service restauration de l'établissement.



## Renforcer l'implication des agents dans les actions transversales du CREPS

---

Impliquer l'ensemble du personnel dans le suivi du projet d'établissement : deux réunions annuelles du comité de suivi du projet, une réunion annuelle de l'assemblée générale du projet.

---

Maintenir le niveau d'implication des agents dans les instances du dialogue social de l'établissement : réunion préparatoire du personnel en amont des conseils techniques d'établissement (CTE) et conseils d'administration.

---

Animer, avec l'association du personnel, des travaux collectifs d'amélioration des espaces de vie dans l'établissement : aménagement des terrasses, aménagement du Mas...



## Maintenir l'engagement en faveur de la protection des espaces naturels

---

Impliquer les acteurs de la gestion et la protection de l'environnement dans les travaux relatifs aux sports de nature : formation et expertise.

---

Participer aux instances de concertation relatives à l'environnement : comités de pilotage locaux Natura 2000, comité scientifique de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche, commission départementale des espaces, sites et itinéraires de l'Ardèche (CDESI 07).

---

Être moteur dans la responsabilisation des acteurs sportifs en matière de protection de l'environnement.



## Renforcer l'approvisionnement de nourriture en circuit court

---

Augmenter le volume d'achat auprès des réseaux La Région du Goût et Goûtez l'Ardèche.

---

Produire une partie des fruits et légumes proposés à la restauration des stagiaires et des agents de l'établissement à l'aide de la mise en culture des terrasses.

# Le succès d'un engagement collectif

Par son projet d'établissement, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes exprime sa volonté d'interroger son fonctionnement et de redéfinir son plan d'action, dans une gouvernance renouvelée.

Fort d'une équipe d'agents motivés, d'un conseil d'administration renouvelé et de solides partenariats, la direction du CREPS a opté pour une réalisation du projet d'établissement en interne.

Toutes les étapes de création de ce projet d'établissement, de la réflexion à l'écriture, ont fait l'objet d'un travail de groupe, animé sous différentes formes et mixant les équipes pour explorer les possibles de l'intelligence collective!

Certes deux années ont été nécessaires pour aboutir, mais chacun, agent ou administrateur du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, a pu grâce à cette méthode approfondir sa connaissance des missions et du fonctionnement de l'établissement, de son environnement, et ainsi participer efficacement à la définition du projet d'établissement.

**L'établissement s'appuie désormais sur cinq axes stratégiques - et des outils opérationnels - qui guideront son activité jusqu'en 2024.**



## QUESTION À FRANÇOIS BEAUCHARD

*Directeur du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes*

**La démarche collective engagée pour construire le projet d'établissement a-t-elle eu un impact sur la dynamique interne du CREPS?**

Au moment clef de la décentralisation partielle, de la rénovation des bâtiments sur le site de Vallon Pont d'Arc, du renforcement du site de Voiron, d'une probable implantation à Lyon, du rapprochement avec l'établissement de Vichy pour une politique sportive concertée, et enfin de la mise en œuvre de la nouvelle convention du PRNSN, le projet d'établissement du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes est un catalyseur de projets et d'améliorations de fonctionnement issus du collectif des agents du CREPS. Je remercie l'ensemble de l'équipe de s'être investi dans ce projet d'établissement qui doit maintenant vivre et être réactualisé chaque année.

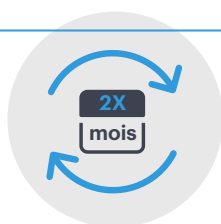




## Jouer collectif, une méthode en accord avec nos valeurs

Durant tout le processus de réflexion, de conception et de rédaction du projet d'établissement, les acteurs du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes ont été mobilisés lors de différentes sessions de travail :

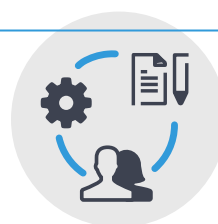
- un comité de suivi du projet d'établissement regroupant des membres de la direction et des représentants du personnel s'est réuni tous les deux mois pendant les 2 ans de travaux ;
- une assemblée générale de tout le personnel réunie 5 fois ;
- des groupes de travail thématiques réunis lors des divers séminaires du CREPS, ou lors de temps dédiés à l'élaboration du projet d'établissement ;
- 3 temps de travail en conseil d'administration dont un séminaire des administrateurs dédié au projet d'établissement en novembre 2017.



RÉUNIONS



ASSEMBLÉES

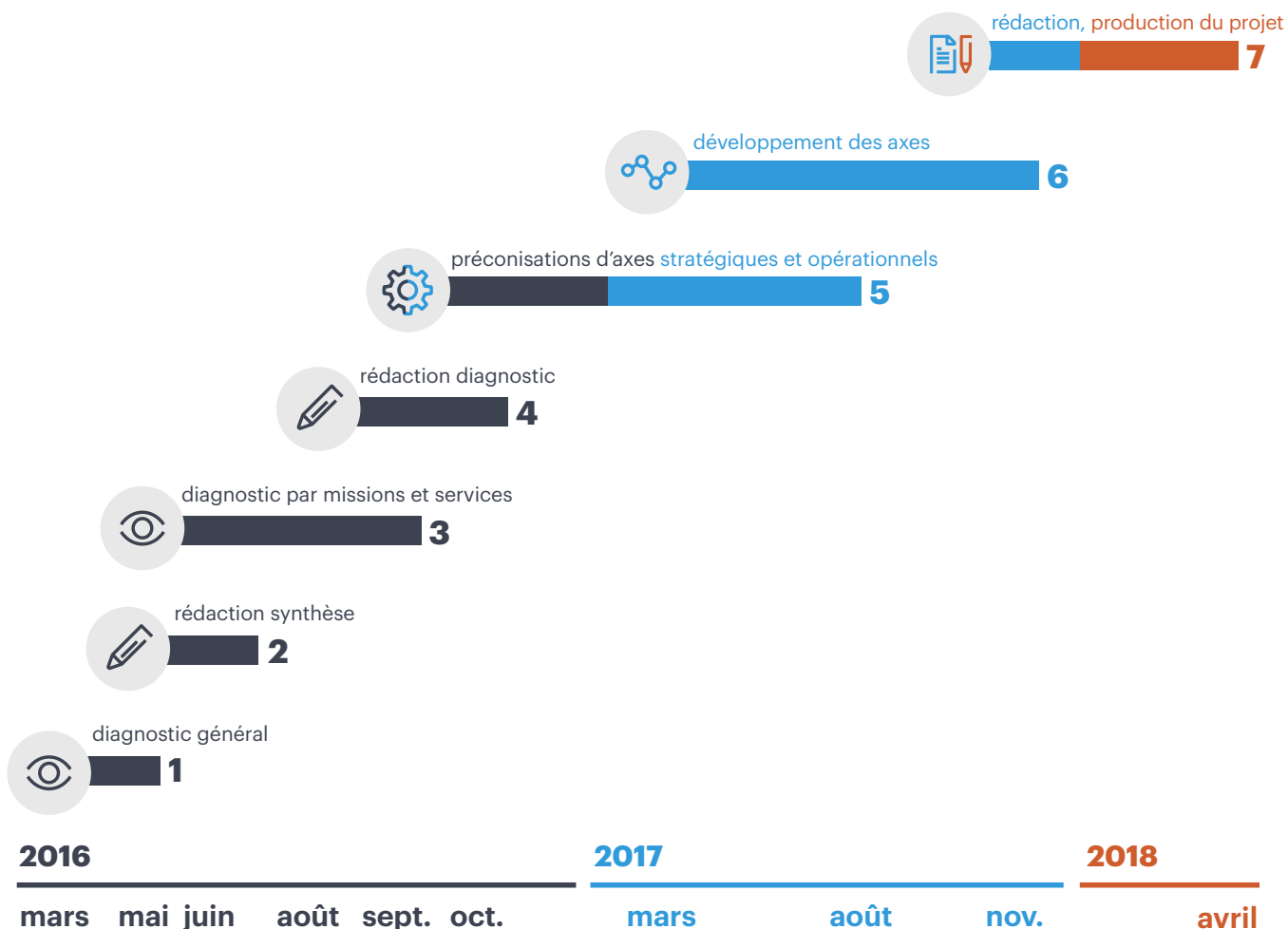


THÈMES TRAVAIL



CA

## UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT CONSTRUIT COLLECTIVEMENT - EN 7 ÉTAPES



# Mieux se connaître : un diagnostic partagé

Tout a commencé par une étape de diagnostic. Des groupes de travail composés de formateurs et de chargés de mission, ont fait ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (méthode dite FFOM) du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes. Dans un second temps, ces analyses ont été exposées aux agents des différents services pour que ces derniers puissent également enrichir le diagnostic global.

**Des diagnostics par missions et services ont ensuite été établis, six ateliers ont permis d'évaluer avec précision la situation.**

## FORMATION

Former les professionnels de l'enseignement sportif et de l'animation.

## HAUT NIVEAU

Accompagner les sportifs et les structures de haut niveau dans le double projet de l'athlète.

## EXPERTISE

Animer l'expertise relative au développement du sport.

## ACCUEIL

Accueillir les usagers, gérer les réservations et les flux d'usagers, assurer la logistique.

## ADMINISTRATIF

Secrétariat de formation, comptabilité et ressources humaines.

## TECHNIQUE

Entretien des bâtiments, entretien des espaces verts, cuisine.

Les résultats de ces sessions de travail ont été consignés dans des tableaux de synthèse, qui regroupent les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de chaque mission et service.

## Exemple d'un diagnostic FFOM appliqué au service accueil



### FORCES

- une équipe motivée et souple
- un service de restauration apprécié
- des tarifs attractifs pour tous les publics
- un lieu de vie et un cadre naturel privilégié

### OPPORTUNITÉS

- un nouveau propriétaire, la Région
- la recherche de nouveaux publics
- l'amélioration de l'emploi au sein du CREPS
- le potentiel d'accueil des publics sur le site de la Brunerie

### FAIBLESSES

- des locaux hors des standards actuels
- des moyens humains insuffisants
- des moyens techniques inadaptés
- une absence de communication

### MENACES

- les suppressions de postes et l'externalisation des services
- les contraintes sur les séjours collectifs de mineurs



## QUESTION À FRÉDÉRIC MINIER

*Représentant du personnel au conseil d'administration*

**En quoi l'implication collective des personnels et administrateurs a permis de faire ressortir une analyse précise des forces, faiblesses, opportunités et menaces du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes ?**

Pour tracer son chemin il faut savoir d'où on part ! C'est celles et ceux qui « font » au quotidien le CREPS qui pouvaient fournir un diagnostic sincère ! L'ensemble du personnel s'est donc mobilisé pour exprimer librement comment chacun « vivait » le CREPS. Nous avons ensuite associé l'ensemble de notre conseil d'administration pour enrichir le diagnostic de leur regard extérieur. Aujourd'hui nous vous proposons donc un diagnostic « issu du cœur » et sans tabou ! Cette démarche a été l'occasion pour les agents du CREPS et leurs administrateurs de se rencontrer, partager et de sortir du quotidien pour aller de l'avant en se projetant dans l'avenir...



De manière globale, ce qui fait la force de l'établissement ce sont :

#### **UNE IDENTITÉ FORTE**

marquée par les sports de nature

#### **UNE EXPERTISE**

et une culture de l'innovation

Une habitude

#### **DU TRAVAIL EN RÉSEAU**

#### **L'IMPLICATION DES AGENTS**

dans leurs missions et dans la vie de l'établissement

#### **LE SENS DU SERVICE PUBLIC**

et le souci de la qualité

Les atouts spécifiques à chaque mission et service sont les suivants: la complétude de l'offre de formation, un savoir-faire en matière d'accompagnement des sportifs de haut niveau, des compétences relatives au développement du sport, un service de restauration de qualité, une politique tarifaire attractive.

L'établissement a aussi des faiblesses. Elles perturbent et freinent parfois son activité. Le constat du manque de moyens humains, financiers et techniques est partagé par toutes les missions et services. Cela entraîne une perte d'attractivité pouvant avoir des retombées sur le taux d'activité de l'établissement.

**Ces éléments de diagnostic ont servi de base pour formuler des axes stratégiques transversaux.**

## Mobiliser ses forces: une réflexion collective

Lors de la phase de production des axes stratégiques et opérationnels, la prise en compte des forces et des faiblesses, tout comme l'étude des opportunités et des menaces, ont alimenté les réflexions.

Si aujourd'hui le contexte est porteur pour la pratique sportive - et en particulier pour les sports et loisirs de nature - en raison d'une demande croissante de la population en matière d'offre d'activités, force est de constater le désengagement de l'État et l'absence de politiques publiques fortes dans ce domaine.

Cependant, les changements intervenus après la phase de diagnostic ont sensiblement atténué le poids des menaces alors pointées.

En effet, la nouvelle gouvernance régionale, les travaux de rénovation engagés, la simplification et la dématérialisation des démarches administratives, une politique de formation évolutive et une politique en matière de haut niveau favorisant les coopérations, sont quelques-uns des changements qui soutiennent les ambitions du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

**Cinq axes stratégiques ont été identifiés à l'issue de cette phase de réflexion.**

## Orienter l'action: une stratégie commune

Une fois les axes stratégiques présentés aux membres du conseil d'administration, il leur a été demandé de participer à un travail collectif d'identification des objectifs communs et d'ouverture de nouvelles voies de coopération.

L'implication des membres du conseil d'administration dans la définition du projet d'établissement témoigne de l'intérêt qu'ils portent aux projets de l'établissement et à son avenir. Par ailleurs, elle renforce la dynamique existante. La phase d'élaboration du projet d'établissement a permis un enrichissement mutuel des acteurs.

En effet, le CREPS a appris à travailler avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (sa nouvelle tutelle). Cette dernière, nouvellement créée, construit sa politique sportive et aura identifié des éléments à prendre en compte pour mettre en œuvre une politique publique du sport en région, en partenariat avec la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS).

Ce travail collectif constitue ainsi le socle d'une relation contractuelle et durable entre le CREPS, la collectivité et l'État, qui se concrétisera par la signature d'une convention tripartite entre ces partenaires dans le courant de l'année 2018, et viendra alors définir les moyens alloués à la mise en œuvre du projet.

Cette dynamique est indéniablement favorable à la réalisation de l'ambition d'un CREPS 2024 qui rayonne de la région à l'Europe.

**Les cinq axes stratégiques choisis sont donc partagés par l'ensemble du personnel et du conseil d'administration.**



### QUESTION À CAROLE MONTILLET

*Représentante du président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au conseil d'administration du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes*

#### Comment la région s'est-elle impliquée dans la conception du projet d'établissement du CREPS?

Depuis début 2016 et l'arrivée du CREPS dans le giron des établissements de la région, les relations entre les agents du CREPS et les techniciens de la région sont opérationnelles et permettent de faire émerger des projets au service de la politique sportive de la collectivité. Avec la conception du projet d'établissement ces échanges et travaux permanents s'inscrivent dans une démarche de projection qui donne un cadre et de l'ambition aux actions conjointes. Le service des Sports est le garant de la mise en œuvre de ce projet.

Côté élus, nous avons été impliqués dans le projet depuis juin 2017. Cette implication a été facilitée par l'élaboration antérieure d'un diagnostic conduit en interne par les équipes du CREPS. Diagnostic sur lequel nous avons pu nous appuyer pour proposer de nouvelles orientations ou en renforcer d'autres en convergence avec les objectifs de la région. Au final le projet d'établissement permet de mieux positionner le CREPS en opérateur privilégié et au service de notre politique sportive. Personnellement, j'ai pu apprécier le niveau de dynamique interne du CREPS et la pleine mobilisation d'agents passionnés par leur métier et leur établissement.

# Une action durable, une ambition partagée

Le projet d'établissement permet de construire des axes de développement de l'activité du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ambition est de diversifier l'offre de l'établissement, de le repositionner au cœur des réseaux du sport en région et déployer son expertise en matière de sports de nature à l'échelle européenne.

Expert du développement du sport et de la formation professionnelle le CREPS souhaite accentuer ses services dans le domaine du haut niveau, l'accueil sportif et l'inclusion par le sport, dans un modèle économique rénové et un fonctionnement quotidien plus fluide.

**Pour répondre à l'ambition du CREPS, les équipes ont défini des axes stratégiques.**

Déclinés en objectifs opérationnels pour chaque mission ou service, ces objectifs sont limités en nombre et disposent d'indicateurs de réussite. Pour définir avec précision la bonne mise en place

des actions, les personnels du CREPS ont élaboré des fiches actions partant d'un constat de départ et ayant un objectif clairement identifié.

Afin d'évaluer régulièrement l'activité de l'établissement, l'outil de suivi existant sera enrichi des indicateurs propres à chaque nouvelle action.

**Le but est de piloter l'établissement dans une perspective d'amélioration continue.**



INDICATEURS  
DE SUIVI APPLIQUÉS  
AUX BUDGET,  
RESSOURCES  
HUMAINES  
ET À L'ACTIVITÉ



## Les « fiches action », un outil opérationnel conçu par les équipes

Document de travail pensé et mis en place collectivement, les fiches actions permettent d'identifier les besoins, les moyens à mettre en œuvre, les personnes en charge du pilotage et de la réflexion, l'échéance et l'état d'avancement de l'action. Un outil opérationnel, idéal pour engager des actions préalablement définies.





## AXE 1

# Renforcer notre positionnement au sein des réseaux

---

Conforter les coopérations et rayonner à l'échelle régionale.

Impliqué dans les réseaux des secteurs du sport, de l'environnement, du tourisme, de l'éducation, de l'industrie et de l'encadrement professionnel des loisirs sportifs de nature, et hébergeant le Pôle ressources national sports de nature, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'une reconnaissance forte au niveau national. L'expertise proposée dans les domaines de la formation en environnement spécifique et du développement territorial, favorise l'implication du CREPS à l'échelle locale, européenne et internationale.

Pour l'établissement, l'enjeu crucial consiste donc à reconquérir l'échelon régional, avec comme atout le site de Voiron qui bénéficie de la proximité avec les sièges régionaux du mouvement sportif et les centres urbains.

Pour favoriser le rayonnement global, au niveau régional, national et international, le CREPS, avec le soutien de la région, doit consolider son action au sein des réseaux et conforter les coopérations existantes.

**Dans le domaine des sports de nature, l'ambition est de maintenir un haut niveau d'expertise et ainsi de faire du CREPS, le centre européen de référence en la matière.**

## EN ACTIONS!

1. Répondre aux politiques publiques nationales et régionales relatives à la formation.
2. Se positionner sur le marché global de la formation professionnelle en région.
3. Développer les collaborations avec le champ professionnel.
4. Développer les partenariats avec les acteurs du mouvement sportif en matière de formation.
5. Consolider notre positionnement sur l'offre nationale de formation.
6. Participer au réseau régional du sport de haut niveau et les partenariats opérationnels avec les fédérations et le sport professionnel.
7. Participer à la définition de la politique sportive régionale.
8. **Soutenir la position de leader européen de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de sports et loisirs de nature.**
9. Influencer les politiques publiques nationales et européennes en matière de Sport pour tous et de loisirs sportifs.
10. Au niveau local, s'investir dans les projets de développement ou question technique entrant dans notre champ de compétences.
11. Renforcer nos actions de coopération internationale.
12. Renforcer nos liens avec les acteurs économiques.
13. Favoriser les conditions d'une implantation du CREPS dans la métropole lyonnaise.

## EXEMPLE

**Soutenir la position de leader européen de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de sports et loisirs de nature et accompagner les thématiques d'excellence touristique retenues par la région.**

## CONSTATS DE DÉPART

- L'accompagnement des pôles de pleine nature du Massif central est reconnu par les partenaires.
- L'établissement est implanté dans des lieux emblématiques de développement et de la pratique des sports et loisirs de nature en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le potentiel en matière d'accueil touristique autour de Vallon Pont d'Arc est élevé.
- Les formations DEJEPS et DESJEPS produisent des diplômés au profil de «développeur d'activité» allant au-delà de leur expertise technique.

## OBJECTIFS

- Devenir l'organisme de référence (tête du réseau des sports et loisirs de nature et référent pour la mise en œuvre des projets) en particulier sur la structuration du réseau des territoires d'excellence pleine nature en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Faire du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes le «centre européen des sports de nature», à l'horizon 2020.

 **6 OPÉRATIONS IDENTIFIÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE**

## AXE 2

# Diversifier notre offre

Élargir l'offre pour mieux répondre aux enjeux du développement du sport en région et renforcer l'assise nationale et européenne en matière de sports de nature.

Très bien positionné dans le secteur de la formation professionnelle, expert dans le développement des sports de nature, bénéficiant d'une double implantation atypique, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes souffre d'une offre faible en faveur de la performance sportive. La rénovation immobilière du site de Vallon Pont d'Arc, l'installation du site de Voiron dans des locaux neufs et adaptés, ainsi que le nouveau statut régional de l'établissement sont autant d'occasions de dynamiser et de diversifier l'offre du CREPS. Un contexte favorable pour bâtir un nouveau modèle économique, moins dépendant de l'activité de formation.

En matière d'accueil, le CREPS ambitionne de redevenir un lieu emblématique du mouvement sportif régional et national. Dans le domaine de la performance, l'offre de services doit répondre à des besoins non satisfaits en raison de la dispersion des structures du haut niveau en région Auvergne-Rhône-Alpes. **En s'appuyant sur les compétences et savoir-faire de ses agents et partenaires, le CREPS entend diversifier son offre pour mieux répondre aux enjeux du développement du sport en région.**

Le développement des missions d'expertise et d'accompagnement du haut niveau sera intimement lié à la capacité du CREPS à rendre ces activités solvables pour renforcer les ressources humaines dans ces secteurs.

### QUESTION À BRUNO FEUTRIER

*Directeur adjoint, DRJSCS Auvergne-Rhône-Alpes*

**Quel est l'apport du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes au service Sport de la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, notamment en matière de haut niveau ?**

Le sport de haut niveau est une mission nationale prioritaire des CREPS. La situation géographique du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vallon Pont d'Arc l'empêche d'accueillir des pôles de haut niveau permanents, à la différence des autres CREPS implantés le plus souvent dans des métropoles ou des villes universitaires. Pour autant, ce CREPS développe une offre de services répondant aux besoins des pôles ou structures des projets de performance fédérale présents sur le territoire régional.





## EN ACTIONS!

1. Définir un système de veille stratégique pour adapter et renouveler l'offre du CREPS.
2. Renforcer l'offre de formation sur les niveaux III et supérieurs dans les champs de la Jeunesse et des Sports.
3. Investir le champ de la formation professionnelle continue.
4. Mettre en œuvre les dispositifs de formation en apprentissage.
5. Renforcer les formations existantes par une démarche qualité.
6. Proposer de nouveaux services liés à la formation et l'encadrement dans les activités sportives.
7. Étoffer l'offre de formation pour sortir de la saisonnalité.
8. Accompagner l'Éducation nationale dans la mise en place de la mention Sport du bac professionnel.
9. Refondre le dispositif de formation ouverte et à distance.
- 10. Mettre en place une offre d'éducation physique et sportive globalisée, pour les élèves scolarisés en structure de sport de haut niveau.**
11. Développer une offre de formation continue des entraîneurs de haut niveau.
12. Développer une offre de formation à destination des athlètes de haut niveau: cursus adapté, double projet, gestion de fin de carrière.
13. Construire une offre orientée sur la cohésion d'équipe et la préparation physique, à destination des fédérations sportives.
14. Positionner le CREPS comme site d'entraînement d'une discipline olympique, en vue des JOP 2024.
15. Mettre en place une offre d'outils mobiles d'évaluation de la performance.
16. Accompagner les collectivités territoriales et le mouvement sportif dans le développement des sports et loisirs de nature.
17. Investir le domaine sport-santé.

## EXEMPLE

### Mettre en place une offre d'Éducation Physique et Sportive (EPS) globalisée, pour les élèves scolarisés en structure de sport de haut niveau.

## CONSTATS DE DÉPART

- Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes est localisé dans un espace naturel propice à la pratique diversifiée des sports de nature. L'expertise du CREPS dans ce domaine est reconnue.
- De son côté, l'Éducation nationale a inscrit, dans ses programmes d'EPS, des cycles d'activités physiques de pleine nature obligatoires.
- La réussite du double projet des lycéens membres d'une structure du Plan de Performance Fédéral (PPF) passe par l'optimisation de leur emploi du temps scolaire, sportif et personnel.

## OBJECTIFS

- Mettre en place sur des semaines d'accueil au CREPS une offre d'EPS globalisée pour les structures des PPF composées de collégiens et/ou de lycéens.
- Cette offre repose sur un programme type, un protocole d'accueil, des ressources humaines mobilisables et la possibilité d'intervention d'experts.



## 7 OPÉRATIONS IDENTIFIÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE

## AXE 3

# Valoriser notre expertise

Gestion des compétences, communication, des missions indispensables.

Valoriser nos compétences et savoir-faire, augmenter la visibilité des services proposés aux différents publics et aux partenaires, deux objectifs qui nécessitent de s'inscrire dans une démarche de gestion des compétences et de disposer d'une stratégie de communication.

Le diagnostic global du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes révèle un manque cruel de moyens en matière de communication. Les diverses réformes et changements de statuts successifs depuis 2010 ont fortement impacté la lisibilité de l'action du CREPS et son rayonnement, en particulier au niveau régional. Pour autant, les actions sur lesquelles le CREPS est engagé sont porteuses de développement et l'activité est en croissance. Fort d'un collectif d'agents motivés et reconnus pour leurs compétences, leur savoir-faire et leur expérience, il est nécessaire de valoriser ces atouts pour les faire reconnaître dans un premier temps par les partenaires proches et les usagers, et ensuite investir de nouveaux champs de développement.

**L'enjeu est d'identifier et formaliser cette expertise, puis de mettre en place une stratégie de communication accompagnée de moyens dédiés.**

### **QUESTION À STÉPHANE LOZACH'MEUR**

*Fondation PETZL*

#### **Quelle est selon vous la singularité de l'expertise du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes?**

Le CREPS possède une grande expertise, et particulièrement avec les compétences techniques pointues de ses formateurs. Le Manuel professionnel du canyionisme, publié en janvier 2018, en apporte la preuve. La Fondation Petzl a contribué à sa réalisation en apportant un soutien technique, notamment dans la réalisation de dessins, mais l'ensemble de la conception a été mené par Nicolas Berland, coordonnateur de la formation DEJEPS canyionisme, qui a réussi à faire une synthèse des connaissances du CREPS et de ses partenaires techniques dans ce domaine.



## EN ACTIONS!

1. Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication.
2. Construire la reconnaissance institutionnelle du site de Voiron.
3. Communiquer sur le web avec plus d'efficacité.
4. Rendre visible notre expérience, nos compétences et nos savoir-faire.
5. Assurer la représentativité de l'établissement dans les différentes instances.

### 6. Valoriser l'employabilité des stagiaires du CREPS.

## EXEMPLE

### Valoriser l'employabilité des stagiaires du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

#### CONSTATS DE DÉPART

- Le CREPS organise le suivi postformation des stagiaires. L'outil principal de ce suivi est un questionnaire en ligne.
- Ce suivi est actuellement centré sur les formations en sports de nature. Pour ces dernières, l'employabilité est proche de 100 % pour les stagiaires ayant obtenu leur diplôme.
- Ce taux d'insertion professionnelle est malheureusement méconnu du public et des partenaires.

#### OBJECTIFS

- Étendre le suivi de l'insertion à toutes les formations longues mises en œuvre: 100 % des formations longues doivent faire l'objet d'un suivi en décembre 2018.
- Diffuser les résultats des enquêtes: les publier sur le site web du CREPS, les intégrer aux publications éditées par le CREPS, assurer une publication annuelle.
- Assurer une diffusion ciblée de l'information auprès des principaux financeurs et des prescripteurs.

#### 5 OPÉRATIONS IDENTIFIÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE

## AXE 4

# Consolider notre fonctionnement

Mieux diffuser les informations et mettre en place des procédures et des outils adaptés.

L'augmentation et la diversité des actions menées par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, qui plus est dans un contexte administratif complexe, génèrent un volume d'informations considérable. Il s'agit aujourd'hui d'adapter le mode de fonctionnement des services techniques et administratifs à ce nouveau contexte, en améliorant la transmission des informations et en renforçant les échanges. **Pour optimiser le fonctionnement des services au quotidien, il apparaît indispensable de se doter des procédures et outils qui permettront une gestion fluide** des aspects logistiques et administratifs des missions de formation, d'expertise et de haut niveau.

### QUESTION À MAÉ CROS

*Assistante administrative service ordonnancement,  
CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – Vallon Pont d'Arc*

#### Quelles sont les attentes du personnel administratif en matière d'amélioration des procédures internes?

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement nous avons mené un audit interne conduit avec chaque collaborateur du CREPS, il est apparu que les personnels administratifs ressentaient le besoin d'être formés pour mieux communiquer et partager les informations. Pour cela, nous avons imaginé une optimisation des procédures internes de l'établissement pour permettre une meilleure circulation de l'information dans un outil informatique commun à tous les services. Les outils numériques offrent de nouvelles solutions pour mieux communiquer : intranets, réseaux sociaux, visioconférences, planification des réunions en ligne... Des outils qui facilitent le partage des informations entre nous et fournissent une meilleure qualité de service en externe et permettent de gagner en productivité en interne.



## **EN ACTIONS!**

- 1. Améliorer la coordination et les procédures internes dans toute la chaîne de services.**
2. Renforcer la gestion des ressources humaines.
3. Créer un outil de gestion interservices centralisé.
4. Optimiser la gestion du matériel technique et des équipements sportifs.
5. Intensifier le partage d'expériences avec le CREPS de Vichy et en interservices.
6. Renforcer le support et les outils informatiques.

## **EXEMPLE**

### **Améliorer la coordination et les procédures internes dans toute la chaîne de services.**

## **CONSTATS DE DÉPART**

- Un dysfonctionnement dans la circulation de l'information entre les services et les départements entraîne du gaspillage, de la lourdeur administrative et crée des tensions entre les personnels.

## **OBJECTIFS**

**Formaliser et partager des procédures pour les parcours suivants :**

- stagiaire en formation ;
- accueil de groupe sportif (du club au haut niveau) ;
- accueil de groupe mineur ;
- accueil de groupe loisirs.



## **6 OPÉRATIONS IDENTIFIÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE**

## AXE 5

# Fidéliser nos usagers

Préserver la qualité du service existant et fidéliser les usagers, accueillir de nouveaux publics.

La qualité de l'accueil des usagers du CREPS Rhône-Alpes est reconnue, elle résulte de l'investissement des agents de l'établissement et de l'implantation géographique de ses deux sites. Le nouveau modèle de gouvernance des CREPS (reposant sur la contractualisation entre l'État, le conseil régional et l'établissement), la rénovation des bâtiments du site de Vallon Pont d'Arc ainsi que l'installation de l'équipe voironnaise dans de nouveaux locaux, doivent s'accompagner d'une offre de services aux usagers remaniée, complète et lisible.

**L'objectif est de favoriser l'accueil de nouveaux publics tels que les structures sportives et de fidéliser les usagers traditionnels, au premier rang desquels les stagiaires en formation professionnelle.**

### QUESTION À CHRISTIAN LEVARLET

*Président du Comité régional olympique et sportif Auvergne-Rhône-Alpes*

**Quelles sont les attentes du mouvement sportif en matière de services proposés par le CREPS ?**

Les ligues et comités régionaux ont besoin d'espaces et d'infrastructures leur permettant d'organiser leurs formations, stages de perfectionnement voire des séminaires fédéraux... et le CREPS est un lieu privilégié pour l'organisation de ces temps forts ! La présence sur un même site d'installations sportives, de salles de réunion, de structures d'hébergement et de restauration simplifie l'organisation. L'expertise du CREPS en matière de formation et de préparation au haut niveau constitue également un appui précieux pour le mouvement sportif.



## **EN ACTIONS!**

1. Renforcer la qualité d'accueil.
2. Améliorer le premier contact.
- 3. Formaliser une offre de services spécifique aux usagers sportifs.**
4. Organiser les flux de circulation au sein du CREPS.

## **EXEMPLE**

### **Formaliser une offre de services spécifique aux usagers sportifs.**

## **CONSTATS DE DÉPART**

- Afin de fidéliser les usagers du CREPS, l'établissement a besoin de réorganiser son fonctionnement et de rénover ses locaux. Des travaux sont nécessaires pour développer l'accueil de groupe de sportifs de haut niveau.

## **OBJECTIFS**

- Avec l'engagement des travaux de rénovation des locaux, l'objectif est d'augmenter le nombre de groupes sportifs accueillis et le taux de satisfaction de ces derniers.
- La réalisation d'une unité de récupération et d'hébergements adaptés est une nécessité.



## **7 OPÉRATIONS IDENTIFIÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE**

# Collectivement fort, durablement sport

Après un an de travail en commun j'ai appris à connaître les équipes du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes dont j'apprécie l'enthousiasme et la compétence. Ce projet d'établissement aura servi de catalyseur pour renforcer les liens entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le CREPS. Il trace la voie pour un CREPS 2024 innovant à la hauteur des enjeux de la Région, aussi bien sur l'accompagnement des athlètes et des structures sportives vers la très haute performance que sur le développement du sport pour tous. Je fais pleinement confiance au personnel et à l'équipe de direction du CREPS pour mener à bien ce projet.

**Carole Montillet, représentante du président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au conseil d'administration du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

Installé au cœur d'une nature préservée, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc s'est toujours appliqué à enseigner les sports et loisirs de nature avec des encadrants spécialisés et engagés. L'ambition affichée tant par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État à travers la modernisation de l'établissement que par l'ensemble du personnel porteur du projet d'établissement mérite une signature forte : Centre européen des sports de nature est un titre pleinement justifié qui confortera l'image de notre structure sur un territoire où se conjuguent nature, culture et sport.

**Max Divol, président du conseil d'administration du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

Je souhaitais souligner la qualité de la réflexion engagée autour du projet d'établissement et le format de travail collectif initié par la direction du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes site de Vallon Pont d'Arc associant l'ensemble des acteurs, des collaborateurs dans une dynamique prometteuse. L'État en région via la DRDJSCS sait pouvoir compter sur l'expertise développée par l'établissement et ses personnels pour venir enrichir le chantier initié récemment sur le schéma de développement du sport Auvergne-Rhône-Alpes dans une vision prospective partagée des politiques sportives territoriales.

**Isabelle Delaunay, directrice de la DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes**



# Remerciements

---

L'ensemble de l'équipe de direction remercie le personnel et les administrateurs du CREPS Auvergne- Rhône-Alpes pour leur engagement au quotidien et leur investissement dans l'élaboration de ce projet d'établissement, des prémices jusqu'aux actions qui sont engagées aujourd'hui et qui seront mises en place à l'avenir... C'est ensemble que nous ferons le sport pour tous de demain!

## Les agents

Rémy Alonso - Aurélie Andry - Élisabeth Authébon - Jacky Balicourt - Francois Beauchard - Thierry Bedos  
Catherine Belotti - Nicolas Berland - Déborah Best - Denis Boissière - Sophie Bournhonnet - Ingrid Cachard  
Cyril Carrière - Aziz Chlieh - Amélie Clergeau - Maé Cros - Sandrine Dubois - Jean-Michel Éon - Yoan Fontana  
Pascale Gaillard - Francis Gaillard - Séverine Guillermin - Franck Hamady - Pascale Hilaire - Jean Kanapa  
Denise Laurent - Marion Laurent - Jeanne Lavenant - Séverine Lafond - Antoine Le Bellec - Émilie Lemaistre  
Rémi Leurs - Claude Ligeron - Christophe Martinez - Frédéric Minier - Cynthia Miraille - Thomas Monier  
Mathieu Morverand - Dominique Mouysset - Gilles Moyne - Sabine Olla - Quentin Orgé - Benoît Peyvel  
Lisa Pigneur - Fabien Richard - Karen Richet - Patrick Roussel - Valérie Roux - Vincent Rouyer - Jacques Santin  
Isabelle Sauvage - Édouard Second - Claire Soulier - Pascal Tanguy - Monique Thoulouze - Frédéric Tomczak  
Lydie Vincent - Julien Weill - Marion Zacharie

## Les membres du conseil d'administration

Max Divol, président du conseil d'administration du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

### Représentants de collectivités territoriales

Carole Montillet (*représentante du président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*) - Jean-Claude Flory (*conseiller régional*) - Sandrine Genest (*conseillère régionale*) - Isabelle Massebeuf (*conseillère régionale*).

### Représentants du mouvement sportif, d'associations de jeunesse et d'éducation populaire ou d'organismes partenaires

Florent Chayet (*président de la Fédération française de badminton*) - Gaël Kaneko (*président de la Fédération française de spéléologie*) - Bénédicte Vignal (*maître de conférences à l'université Lyon-I, Staps*) - Stéphane Lozac'hmeur (*chargée de mission auprès de la Fondation Petzl*).

### Personnalités qualifiées désignées par le président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Max Divol (*deuxième adjoint au maire de la commune de Vallon-Pont-d'Arc*) - Johanna Heydel (*gérante société Métamorphose*).

### Représentants de l'État

Lionel Perrin (*conseiller technique régional de rugby*)  
Laurent Brossat (*conseiller technique régional de canoë-kayak*) - Pierre-Henri Paillason (*directeur technique de la Fédération française de la montagne et de l'escalade*) - Marie-Françoise Potereau (*conseillère technique interfédérale chargée de la lutte contre les discriminations*) - Isabelle Delaunay (*directrice DRDJSCS*) - Bruno Feutrier (*directeur régional adjoint DRDJSCS*).

Nous remercions également Blandine Prou et Thomas Senn (*Région Auvergne-Rhône-Alpes*) ainsi que Marie Delnatte et Jean-Pascal Fabris (*DRDJSCS*) pour leur implication.

## **Réalisation**

Morgane Kirmann

## **Crédits photos**

p. 3 - Spéléologues à vélo  
Fédération française de cyclotourisme

p. 4 - Andhika-Sereng

p. 5 - Tommy Lisbin

p. 8 (de haut en bas)

Locaux Voiron

Plan des futurs hébergements

Juan robert

Parcours sports nature - Mathieu Morverand

p. 9 - Frédéric Tomczak

p. 10 - Manuel professionnel de canyionisme

Sidonie Folco

p. 14 - Josh Calabrese

p. 17 - E. Samain

p. 20 - Juan Robert

p. 22 - David Marcu

p. 24 - Nicolas Berland

p. 26 - Fangorndt - Adobe Stock

p. 28 - 123 RF





[www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)



 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**CREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
— Vallon-Pont-d'Arc

Siège administratif  
Passage de la Première Armée - BP 38  
07150 Vallon-Pont-d'Arc  
**Tél.** 04 75 88 15 10

**CREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
— Voiron

Campus de la Brunerie  
Bâtiment Inolab Formation  
38500 Voiron  
**Tél.** 04 76 35 67 25